

## NOTICE D'INSTRUCTIONS POUR ANTI-RETOUR DE FLAMME EQF0625

Cette notice s'applique aux anti-retour de flamme EQF0625 destinées à équiper les torches d'intervention rapide Equip-fluides ou tout autre canalisation de GPL.  
 Cette notice ne couvre en aucun cas toutes les mesures de sécurité nécessaires à l'installation et à l'entretien des équipements pour le GPL.

**Avertissement : Inspecter l'anti-retour de flamme régulièrement. Faites preuve de bon sens. Remplacer immédiatement les l'anti-retour de flamme peu sûres ou défectueux.  
 NE JAMAIS UTILISER L'ANTI-RETOUR DE FLAMME AVEC DU GPL LIQUIDE.**

### Généralités :

Les anti-retours de flamme EQF0625 sont destinés à empêcher tout retour de flamme vers le réservoir. Ils sont pour cela munis de 3 dispositifs de sécurité :

- Un clapet anti-retour de gaz (NV) : Evite un retour de gaz dans le sens opposé du flux de passage.
- Une cloison pare flamme (FA) : Empêche le passage du retour de flamme.
- Un fusible thermique (NV) : il interrompt le flux de gaz en cas de retour de flamme.

Caractéristiques techniques : PS= 3.5 bars TS=-20/+60°C

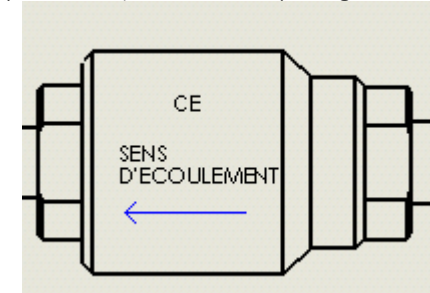
### Installation :

**RESPECTER LES INDICATIONS GRAVEES SUR L'ANTI RETOUR DE FLAMME**  
**Assurez vous que le personnel est correctement formé avant toute installation ou inspection et lisez les précautions d'utilisation.**

Les anti-retours de flamme EQF0625 doivent être montés sur l'installation par du personnel qualifié dans le respect des règles de sécurité relatives aux interventions sur les réservoirs de gaz et conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation.

Vérifier que toutes les surfaces d'étanchéités et filetages sont propres et sans défauts.  
 Respecter le type de connexion : 1" NPT

Lors de l'installation d'un anti-retour de flamme, respecter le sens de montage.  
 Une flèche gravée sur l'appareil indique le sens de passage à respecter.



Les dispositifs de sécurité ne doivent être raccordés qu'à des canalisations propres et en état de marche, c'est-à-dire préalablement contrôlées.

Après toute réparation sur les canalisations, celles-ci doivent être purgées et contrôlées. Il faut d'abord démonter le dispositif de sécurité.

Installer une vanne d'arrêt en amont de chaque dispositif de sécurité.

Il ne doit pas y avoir de présence d'eau ou de liquide dans la canalisation sous peine de rendre inopérant le dispositif.

**Ne raccorder qu'une seule utilisation par dispositif de sécurité**

Après installation contrôler l'étanchéité de tous les raccords dans les conditions d'utilisation.

## Entretien périodique :

Si l'installation ou la torche d'intervention n'est pas utilisée pendant une période prolongée. Boucher les orifices de l'anti-retour de flamme

Les dispositifs de sécurité doivent être contrôlés contre le retour de gaz et pour l'étanchéité à l'atmosphère au moins une fois par an.

Seul le fabricant est apte à réaliser cette opération.

Toute réparation ne peut être entreprise que par le fabricant

L'anti-retour de flamme est muni d'un filtre à poussière. N'utiliser que des filtres d'origine Equip'fluides pour anti-retour de flamme EQF0625

Lorsque l'utilisateur ou une tierce personne, décide de sa propre autorité de procéder à des réparations ou des modifications, cela supprime toute garantie et responsabilité d'Equip' Fluides.

## Pannes: Absence de flux de gaz

Possibilités :

- a) Retour de gaz par brûleur défectueux
- b) Retour de flamme dû à un débit trop réduit

Vérifier si le dispositif choisi est adapté à l'utilisation.

Le dispositif peut être bouché soit par des impuretés, soit par du liquide provenant de la canalisation. Le dispositif doit être réparé par le fabricant.

C) Le fusible thermique (TV) à réagi et le flux de gaz s'est interrompu.

Il n'est pas possible de constater si la sécurité thermique a été activée. Le dispositif doit être réparé par le fabricant.

Si un anti-retour de flamme s'est déclenché, l'anti-retour de flamme comme le système entier doit être inspecté pour déterminer la raison de du déclenchement.

Un anti-retour de flamme s'étant déclenché ne peut pas être réutiliser.